

FORMULAIRE DE RÉTROACTION POUR LA LÉGISLATION SUR LA SANTÉ

Numéro de l'ICD et année financière : HC-P139 (2021-2022)

NOTE : Ce document est une représentation des exigences de production de rapports pour l'ICD HC-P139. Il ne s'agit pas d'un modèle de rapport ni d'un outil de collecte de données. Le cas échéant, le bureau régional vous fournira des modèles de rapports, des guides et des outils de collecte de données qui vous aideront à répondre aux exigences de production de rapports. Ces documents sont indiqués en caractères gras et en italiques dans le document. Veuillez communiquer avec [le bureau régional de la DGSPNI-SAC](#) si vous n'avez pas reçu d'exemplaires de ces documents, pour toute question ou si vous avez besoin d'aide.

Exigences du programme en matière de rapports :

Le destinataire soumettra au ministre un ***formulaire de rétroaction sur la législation sur la santé*** rempli. Veuillez consulter votre représentant de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (bureau national ou régional) pour obtenir des informations supplémentaires.

Veuillez décrire votre expérience concernant le processus pour créer de dispositions législatives en santé fondées sur les distinctions la présente législation sur la santé. Cette description pourrait inclure vos expériences (de satisfaction ou d'insatisfaction) concernant le processus de mobilisation, l'élaboration des options stratégiques, ou le projet de loi final sur la santé. N'hésitez pas à fournir autant de commentaires que vous le souhaitez, en utilisant l'approche qui vous convient. Cette réponse peut être fournie dans un document distinct, joint à ce rapport.